

confirmé dans la Charge de son Majordôme le Chevalier Sciflori ; dans celle d'Échançon le Comte Vincent Bardi, & le Prieur Cannoni dans celle de son Maître d'Hôtel. Les Chevaux-Legers & les Gardes du Grand Duc sont entrés en faction chez cette Princesse. Ces derniers dont il y a deux Compagnies, ayans leurs Officiers à leur tête, se rendirent le 19. Janvier au Palais Ducal, & se rangerent sur deux lignes dans une des Sales de ce Palais où l'Électrice en fit la revûe. L'Uniforme de la première de ces Compagnies est d'écarlate garni de galons d'or, & celui de la seconde est aussi d'écarlate garni de galons d'argent. Les bandoulières & les fournimens sont de velours jaune. Ces deux Compagnies ont pris le même jour la place qu'avoient eu les Cuirassiers reformés du feu Grand Duc, & montent alternativement la Garde au Palais. On attendoit alors à Florence l'arrivée des 110. Suisses de S. A. R.

X. Il y a divers Projets dont nous avons parlé, qui n'auront pas leur effet, parce qu'on ne juge plus à propos d'introduire tout à la fois tant de nouveautés. Il est certain, entr'autres choses, qu'on ne mettra pas à exécution celle d'une nouvelle Taxe sur les Ecclésiastiques & sur les Séculiers, dont on a parlé dans son tems, & qui devoit avoir lieu pour rembourser les dettes occasionnées par le passage des Troupes Espagnoles par la Toscane, quoiqu'il y eut déjà une Ordonnance du Souverain publiée à cet effet.

XI. Le Régiment que nous dîmes le mois passé avoir ordre de marcher en Hongrie, est celui de Stein Cavalerie, qui est en garnison à Pise. Les autres qui sont dans le grand Duché, & un Régiment d'Infanterie & un de Dragons qui sont dans le Milanéz, se disposent à prendre la même route, ensuite